

REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

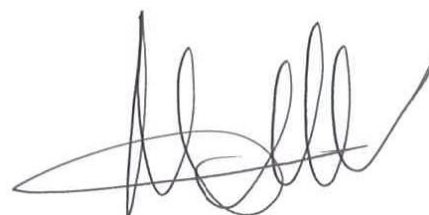
LISTE DES DELIBERATIONS

Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 8 septembre 2026, à dix-huit heures, salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :

B/26/101	Biodiversité	Mise en œuvre du Plan Bocage 2026 de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.	Unanimité
B/26/102	Aménagement de l'espace	Attribution du fonds d'aide à l'investissement des communes – Année 2026.	9 voix Pour (1 personne n'a pas pris part au vote)
B/26/103	Aménagement de l'espace	Autorisation de signature de la convention de partenariat 2026 entre la Communauté de communes et Ville à Joie – Annule et remplace la délibération B/26/51 du 12/05/2026.	Unanimité
B/26/104	Mobilité	Installation d'abris vélos sécurisés sur trois gares du territoire.	Unanimité
B/26/105	Développement économique	Convention de partenariat 2026 entre la Communauté de communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or – Signature d'un avenant.	Unanimité
B/26/106	PCAET	Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2026.	Unanimité
B/26/107	Moyens généraux	Attribution de l'accord-cadre de fourniture d'équipements de protection individuelle et vêtements de travail.	Unanimité
B/26/108	Patrimoine	Restitution de la caution de Madame GULLI – Pôle médical de Saulon-la-Chapelle.	Unanimité
B/26/109	Patrimoine	Avenant n°1 à la convention d'occupation partagée du pôle administratif et de la salle des Climats de Bourgogne – Autorisation de signature.	Unanimité
B/26/110	Ressources humaines	Autorisation de signature protocole transactionnel – Budget Principal.	Unanimité
B/26/111	RH	Autorisation de recrutement d'emplois non permanent – CLAS 2026-2027 – Budget Principal.	Unanimité
B/26/112	Finances	Reversement par la ville de Nuits-Saint-Georges de la dotation de compensation d'Etat au titre de l'année 2025 pour le financement du service public de la petite enfance.	9 voix Pour (1 personne n'a pas pris part au vote)
B/26/113	Finances	Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.	Unanimité
B/26/114	Finances	Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de périscolaires.	Unanimité

Liste affichée le 9 septembre 2026.

Le Président,

Pascal GRAPPIN